

PRP : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : SST

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : certificat

DUREE

Durée en centre : 14 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 14h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GMTE77
Noisiel
41 grande allée du 12 février
1934
77186 NOISIEL
gmte77@ac-creteil.fr
Tél : 01 60 05 72 74

CONTACT

Christine Rancier
gmte77@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter
Voir nos conditions générales de ventes

OBJECTIFS

Être capable d'exercer son rôle dans le champ de la prévention au sein de son entreprise.
Être capable de faire face à une situation d'accident du travail pour protéger alerter et secourir.
Être capable de repérer les dangers d'une situation de travail et en informer sa hiérarchie.

PRE-REQUIS

Positionnement : aucun.
Pas de pré requis
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Demande de devis
Nous consulter pour le planning des sessions

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation interactive
Alternance entre apports théoriques et mises en situation
Travail sur des cas concrets
Manipulation sur mannequins adultes et enfants
Remise de documentation
Evaluation et certification selon les modalités du référentiel de l'INRS.

Groupe de 4 personnes minimum et de 10 personnes maximum

Le maintien actualisation des compétences (MAC) des personnes déjà titulaires du Certificat SST est obligatoire tous les 24 mois, il est d'une durée de 7h minimum pour un groupe de 10 personnes maximum.

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ▶ Mettre en oeuvre des actions de prévention et informer les personnes désignées des situations dangereuses repérées.
- ▶ Situer le cadre juridique de son intervention .
- ▶ Intervenir dans une situation d'accident de travail (protéger, examiner, faire alerter et secourir).